

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 38
Hebdos de la Mauricie

Projet de contournement de la ville de La Tuque, route 155

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS A S'EXPRIMER LE 1^{ER} JUIN PROCHAIN

Québec, le 13 mai 2004. - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de madame Jocelyne Beaudet, présidente, et de messieurs Louis Dériger et Michel Mercier, commissaires, tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet de contournement de la ville de La Tuque, route 155*, à compter du **mardi 1^{er} juin 2004, à 19 heures**. Les séances publiques se tiendront au sous-sol de l'Église Marie-Médiatrice située au 770, rue Réal à La Tuque.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis et de faire leurs suggestions à la commission.

COMMENT REDIGER UN MEMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles de l'améliorer. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce document est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer » du présent mandat.

COMMENT PRESENTER UN MEMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de la deuxième partie de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, madame Renée Poliquin, de son intention, dans la mesure du possible, deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant les séances publiques, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 28 mai 2004**, au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de madame Renée Poliquin.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à latuque@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation » identifiée au projet dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation » du présent mandat, de même qu'au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale de La Tuque, 575, rue Saint-Eugène ;
- Complexe culturel Félix-Leclerc, hall d'entrée, 725, boulevard Ducharme.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, au plus tard le 19 août 2004. Par la suite, le ministre disposera de 60 jours pour le rendre public.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec madame Louise Bourdages au (418) 643-7447, poste 532 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : latuque@bape.gouv.qc.ca.